

## 6. Coûts

L'École de Devoirs est proposée à un prix très démocratique et coûte **5 euros par an** (pour une année calendrier) pour **l'inscription (cotisation annuelle)**. Dans le cas où vous auriez déjà réglé cette somme à une autre entité de La Baraka, les frais d'inscription sont considérés comme étant acquis pour l'année.

Un **forfait de 5 euros est également demandé** à chaque enfant et jeune pour couvrir en partie certains frais : photocopies, matériel...

*Par ma signature, j'affirme approuver ces consignes et donne mon accord,*

le ...../...../.....

Nom et prénom du/des jeune(s) :

.....  
.....

Signature d'un parent/  
tuteur légal :

Signature du/des jeune(s) :

Signature de la responsable  
ou d'un-e intervenant-e de  
l'EDD :

## Règlement de l'École de Devoirs de La Baraka : année scolaire 2021-2022

### 1. L'École de Devoirs, qu'est-ce que c'est ?

L'École de Devoirs propose d'accompagner les enfants et les adolescent-e-s dans leur travail scolaire quotidien. Mais pas seulement... En proposant des activités diversifiées, elles soutiennent l'intégration culturelle et sociale des jeunes dans leurs différents milieux de vie (l'école, la famille, les amis, le quartier, la commune, etc.) et contribuent à assurer l'égalité des chances pour tous.

Ainsi, l'École de Devoirs de la Baraka encourage chaque enfant et chaque adolescent-e à développer son potentiel, à reconnaître ses capacités et à s'intégrer dans son environnement.

### 2. Horaires et activités

L'École de Devoirs travaille en partenariat avec les autres entités de la Baraka : la Maison de Jeunes, le Centre d'Expression et de Créativité et le Français Langue Etrangère. Par conséquent, nos activités ne se limitent pas « simplement » à l'accomplissement des devoirs. Un ensemble d'activités les plus diverses seront proposées à vos enfants une fois le travail scolaire terminé.

*Nos horaires d'ouverture sont les suivants :*

L'École de Devoirs est ouverte tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire ; attention, nous ne faisons pas les devoirs les mercredis mais des activités sont organisées.

*L'aide aux devoirs est organisée en 3 groupes :*

- De la **1ère à la 6ème primaire**, l'aide aux devoirs a lieu de **15H30 à 16H30** et de **16H30 à 17H30**

- De la **1ère à la 7ème secondaire**, l'aide aux devoirs a lieu de **17H30 à 19H00**. Pour les élèves de l'école secondaire, des intervenant-e-s sont disponibles pour des matières scolaires spécifiques certains jours de la semaine, n'hésitez pas à vous tenir informé-e de leurs jours de présence.

Nous demandons aux jeunes de respecter scrupuleusement les horaires convenus pour faciliter l'organisation : nous ne pouvons accueillir les enfants et les jeunes en dehors des horaires prévus pour le groupe dans lequel ils-elles sont inscrit-e-s.

### 3. Activités proposées à l'École de Devoirs

Des activités sont organisées pour tous les jeunes de la 1ère à la 6ème primaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Celles-ci sont organisées pendant l'heure d'accueil du groupe auquel chaque jeune est inscrit-e. Les jeunes y participent dès qu'ils ont terminé leurs devoirs ou lorsqu'ils n'en ont pas.

Les jeunes de plus de 12 ans ont un accès en *maison de jeunes* et à leurs diverses activités de 16H30 à 20H00 les lundis, mardis, jeudis et vendredis et les mercredis de 14H00 à 18H00.

Des activités sont également organisées les mercredis en période scolaire. Ces activités ont lieu de 13H30 à 16H30 (l'horaire peut être adapté en fonction de l'activité).

- Pour les jeunes du primaire, les activités ont lieu 3 mercredis par mois.
- Pour les jeunes du secondaire, ces activités ont lieu 1 mercredi par mois.

Le calendrier des activités est distribué chaque début du mois. L'inscription est obligatoire. Le prix de l'activité est de maximum 2,60€ par personne par après-midi.

#### 4. Fonctionnement de l'École de Devoirs

*Notre École de Devoirs accueille tous les enfants et les jeunes de l'école primaire à l'école secondaire sans distinction.*

*Nous vous demandons de prendre connaissance des points suivants :*

- Le Centre de Jeunes La Baraka a pour vocation d'aider les enfants et les jeunes à devenir *Citoyen-ne-s Responsables, Actif-ve-s, Critiques et Solidaires*. Dans ce sens, l'École de Devoirs n'est pas uniquement un endroit où les travaux scolaires sont réalisés, mais aussi un lieu où différents projets sont réalisés.

- **Chaque jeune inscrit-e doit se présenter régulièrement à l'École de devoirs :**

- o pour les jeunes du primaire, nous attendons une présence quotidienne (lundi, mardi, jeudi et vendredi),

- o pour les jeunes du secondaire, au minimum une fois par semaine, les jours de présence étant à définir lors de l'inscription.

Dans le cas où un-e enfant ou jeune ne se présente pas de manière régulière, nous ne pourrions lui apporter un accompagnement optimal. Si un-e jeune ne se présente plus à l'École de Devoirs sans que cela ne nous soit communiqué, il sera automatiquement désinscrit de l'École de Devoirs **après 2 semaines** pour nous permettre d'accueillir un-e autre enfant ou jeune.

- En cas d'absence, merci de nous prévenir au **04 225 04 98**, par SMS ou WhatsApp au **0497 24 34 67** ou par courriel à [edd@labaraka.be](mailto:edd@labaraka.be), nous garderons son inscription active.

- L'utilisation du GSM est interdite durant l'aide aux devoirs.

- Nous veillons tout particulièrement au **respect** : tant des autres enfants et jeunes, que des divers intervenant-e-s. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner un écartement temporaire, voire définitif s'il n'y a pas d'évolution positive en ce sens.

#### 5. Informations à l'attention des parents et responsables

Vous, parents/responsables, êtes nos premiers partenaires et nous aimerions pouvoir nous entretenir avec vous si les besoins de votre enfant le nécessitaient. Nous vous demandons donc de nous laisser des coordonnées où vous joindre. **N'oubliez pas de nous faire part de tout changement.**

Vérifiez quotidiennement le journal de classe de votre enfant, des informations importantes peuvent y figurer ; **du travail scolaire peut aussi être à terminer à domicile.**

Lorsque nous avons des **informations à transmettre aux parents/responsables**, nous glissons le **document dans le journal de classe** et vous demandons d'y être attentif-ve. Ces documents peuvent vous informer de la mise en place d'ateliers, stages ou d'autres informations importantes concernant l'École de Devoirs. Consulter ces documents est de la responsabilité des parents/responsables.

Nous demandons aux parents/responsables de venir chercher leur-s enfant-s dans la salle de détente au premier étage. Merci d'**avertir un membre de l'équipe de l'École de Devoirs lors de votre départ.**

Si votre enfant ne peut rentrer seul-e et qu'une autre personne devait venir le chercher, nous vous demandons de nous en avvertir préalablement. Si lors de l'inscription, votre enfant n'a pas l'autorisation de rentrer seul-e et que cette dernière venait à changer durant l'année, veuillez nous le signaler **par écrit**.

Nous insistons sur le **respect des horaires** : pour des raisons organisationnelles, nous ne pouvons prendre en charge les enfants en dehors des horaires prévus. Des retards récurrents peuvent entraîner une désinscription de l'enfant/jeune à l'École de Devoirs. Dans ce sens, **les enfants présents à La Baraka hors des heures auxquelles ils sont inscrits ne sont plus sous notre responsabilité et redeviennent par conséquent sous celle des parents ou tuteurs** à l'exception des jeunes de plus de 12 ans se rendant à notre Maison de Jeunes lors de ses heures d'ouverture. Il est demandé de communiquer toute demande exceptionnelle pour venir chercher un enfant en dehors des plages horaires prévues au plus tard la veille.

Nous vous demandons de munir votre enfant d'un **goûter sain chaque jour**. Un goûter est offert par La Baraka tous les vendredis en période scolaire. Chaque jour, nous prendrons un moment pour prendre le goûter ensemble avant de commencer les devoirs.

Si vous avez des questions à formuler, vous pouvez en faire part Carole Van Hove, responsable de l'École de Devoirs, ou à un membre de l'équipe de l'École de Devoirs tant animateur-trice, que volontaire ou stagiaire.

Le **projet pédagogique de notre École de Devoirs** est disponible sur simple demande. N'hésitez pas à nous le demander.